

l'UQAM hebdo



Colloque de la revue actualité immobilière

Les condominiums: essor et problèmes

Le 25 octobre à l'hôtel Régence Hyatt aura lieu le colloque annuel de la revue Actualité immobilière de l'UQAM en collaboration avec le LARSI (laboratoire de recherches en sciences immobilières) et la Corporation des administrateurs immobiliers du Québec. Le thème: "Le condominium au Québec: aujourd'hui et demain".

L'avant-midi sera consacré aux divers aspects du marché québécois du condominium. On traitera entre autres des diverses formes de condominiums et de copropriétés, en essor depuis cinq ans surtout; de l'évolution du marché du condominium dans le secteur domiciliaire, de la copropriété, ainsi que de nouvelles politiques en habitation.

L'après-midi, les congressistes feront un tour d'horizon des aspects juridiques du monde des condominiums. On abordera notamment l'évolution de la copropriété en regard de la loi, les modifications au Code civil dans un processus de changement, les problèmes concrets vécus par les copropriétaires dans le cadre de la réglementation actuelle et les modes de gestion de la copropriété. Les sessions donneront lieu à deux débats, l'un le matin et l'autre en après-midi.

2000 unités par an

L'industrie du condominium a le vent en poupe. Cette poussée s'accompagne de problèmes d'ordre administratif et juridique. Le directeur de l'Actualité immobilière

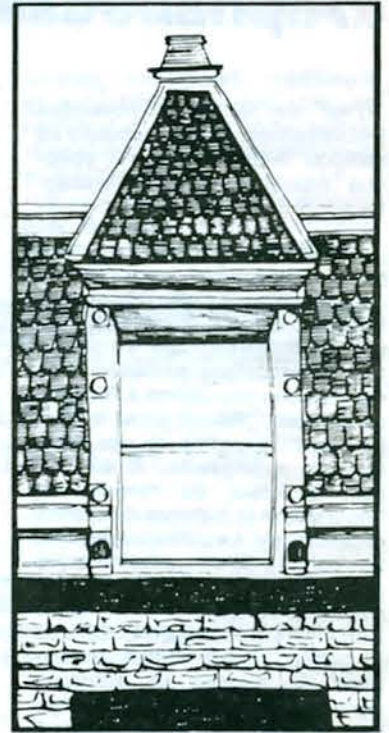
et du LARSI, M. Jacques Saint-Pierre fournit quelques éclaircissements susceptibles d'aider à mieux saisir la situation c'est ainsi qu'en matière de bâtiment, il différencie le neuf de l'ancien. Le neuf, c'est ce qu'on construit depuis cinq ou six ans, soit près de 2,000 unités de condos par année, surtout à Montréal (tours en hauteur du centre-ville, maisons en rangées, de deux ou trois étages) et à un degré moindre, à Québec. Le bâti ancien est, selon M. Saint-Pierre, aussi important, on en dénombre environ 20,000 unités. Ce sont d'anciens logements locatifs transformés (triplex du Plateau Mont-Royal, par exemple). Deux statuts démarquent le cadre juridique du condominium:

la copropriété divise et l'indivise: "En gros, sans aller dans le détail, on peut dire que dans le premier cas, les gens sont vraiment propriétaires de leur logement respectif et qu'ils ont des obligations par rapport aux parties communes de l'ensemble. Dans le cas de l'indivise, le collectif des copropriétaires possède l'immeuble et chacun a la jouissance d'un logement. Quand au contexte juridique, à vol d'oiseau, qu'on se rappelle le moratoire de 1976, alors que le gouvernement gelait la conversion des immeubles locatifs de plus de cinq unités en copropriété afin de protéger le locataire et d'empêcher la spéculation. Le moratoire devait prendre fin après six mois mais il dure depuis huit ans". Le directeur du LARSI souligne que des changements devraient être apportés au Code civil qui n'est pas encore assez adapté à la copropriété. En ce sens, le projet de loi 58 dont l'adoption est prévue cet automne devrait comporter un certain nombre de dispositions nouvelles concernant la copropriété.

En résumé, pourquoi construire des condominiums, pourquoi en acheter, quels genres de clientèles les habitent, quels sont les avantages et les inconvénients de ce type d'habitation, selon des témoignages vécus, et enfin, qu'en est-il du fonctionnement juridique de la copropriété?

Les actes du colloque seront

publiés dans la revue Actualité immobilière, dont la dernière livraison, soit dit en passant, présente une synthèse du colloque tenu fin mai 84 et portant sur



l'état de la recherche en habitation et immobilier au Québec, en plus d'une dizaine d'articles et documents dont les sujets gravitent autour du thème des mutations majeures du parc immobilier.

L'UQAM obtient son statut particulier d'université associée

La direction de l'Université du Québec à Montréal a accueilli avec satisfaction la décision unanime de l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec qui approuvait, mercredi dernier les recommandations du rapport Gourdeau qui suggère principalement d'accorder un statut d'université associée à l'UQAM.

Si l'Assemblée nationale du Québec donne suite à la recommandation unanime de l'Assemblée des gouverneurs, l'Université du Québec à Montréal se verra conférer les nouveaux pouvoirs suivants:

- conclure avec tout établissement d'enseignement ou de recherche tout accord qu'elle juge utile à la poursuite de ses fins;
- participer de plein droit aux organismes de concertation inter-universitaire et intervenir directement auprès des organismes gouvernementaux;
- décerner tous grades, diplômes et certificats universitaires;
- recommander au gouvernement la nomination de son recteur et des membres de son Conseil d'administration;
- transmettre directement au Ministre de l'éducation ses prévisions budgétaires ses états financiers et son rapport annuel d'activités.

L'entente assure à l'UQAM que son financement sera établi selon les mêmes règles de financement qu'applique le Ministre de l'éduca-



tion à l'ensemble des universités.

Le recteur de l'UQAM, monsieur Claude Pichette s'est déclaré: "heureux que les discussions se soient déroulées dans un climat serein et que l'appui ferme du réseau au statut particulier pour notre université, sera accueilli par la communauté universitaire comme un cadeau très spécial à

l'occasion de notre 15e anniversaire". "Cette réussite fut possible à cause de l'appui et de la cohésion de toute la communauté universitaire" d'ajouter le recteur. D'autre part, M. Pichette se dit "persuadé que cette entente assise, sur de nouvelles bases, assurera la relance du réseau de l'Université du Québec".

L'AGEUQAM décide d'aller en referendum

Après de multiples hésitations, l'AGEUQAM a finalement pris la décision de demander à l'Université la reconnaissance officielle. En conséquence, elle se pliera aux modalités de scrutin (référendum), telles que définies dans la Politique de reconnaissance de l'UQAM.

L'AGEUQAM fait sa demande de reconnaissance en vertu de l'article III.5 de la Politique, qui stipule qu'une association est en droit de "désirer obtenir le statut d'organisme unique et **représentatif des intérêts généraux de tous les étudiants d'un ou de plusieurs secteurs**, ainsi que reconnaissance et financement".

La décision d'aller en référendum pour l'obtention d'une reconnaissance en bonne et due forme, a été prise lors de l'assemblée générale de l'AGEUQAM, le 10 octobre dernier. Voici en quels termes, l'assemblée générale a adopté la proposition:

"Que l'AGEUQAM tienne sur la

base de la politique de l'Université un référendum de reconnaissance au mois de novembre; malgré notre désaccord face à un cadre imposé par l'UQAM légiférant sur la légitimité de l'AGEUQAM".

Par ailleurs, l'assemblée générale du 10 octobre s'est penchée sur la question de la représentativité étudiante à la commission des études. Elle s'est déclarée favorable à une telle participation, mais elle a manifesté son différend sur le mode de désignation: "Les représentants(es) étudiants(es) doivent être élus(es) par les instances étudiantes et redevables devant elles".

D'ici à ce que ledit mode de désignation ait été modifié, l'AGEUQAM propose d'élire ses candidats(es) officiels(es) pour chacun des postes à combler.

L'association générale des étudiants(es) de l'UQAM (AGEUQAM) est incorporée selon la loi des compagnies (associations à but non lucratif), depuis 1976.



caisse populaire
de l'université du québec à montréal

INAUGURATION OFFICIELLE DE LA CAISSE AUJOURD'HUI LE LUNDI 22 OCTOBRE

Venez nous rencontrer au pavillon Hubert-Aquin,
local A-M905 entre 9h. et 15h. Beignes et café seront servis.

Colloque du 1er au 3 novembre

«Alphabétisation communautaire»

C'est du 1er au 3 novembre inclusivement que se déroulera au pavillon Judith-Jasmin le colloque "Alphabétisation communautaire".

L'événement, premier en son genre à l'Université, a pour but de réunir autour de ce thème des intervenants en alphabétisation qui appartiennent soit au milieu des commissions scolaires, soit des groupes populaires à l'échelle du Québec. "Réunir ainsi le plus de monde possible de ces deux réseaux, explique M. André Dugas, directeur du module de linguistique et membre du comité organisateur. Le colloque exprime une volonté de concertation entre les objectifs des uns et des autres. C'est dans le sillon de la Commission Jean (janvier 82) que le gouvernement faisait récemment un énoncé de politique concernant l'éducation des adultes. Priorité y est accordée à l'alphabétisation suivant un mode d'intervention fondé sur la participation régionale et communautaire. Par ailleurs, l'initiative du colloque s'inscrit dans l'esprit

même du plan triennal de l'Université (n'a-t-on pas ouvert un certificat en alphabétisation en septembre 83?).

Au cours des assises, huit thèmes vont constituer un éventail problématique qui rejoint maints aspects de l'alphabétisation, du pouvoir de la parole à la responsabilité partagée. Ils seront discutés dans une trentaine d'ateliers. Dans ce contexte, il sera fait part d'une quarantaine d'expériences et d'analyses. Ainsi fera-t-on connaître des pratiques qui vont dans le sens d'une alphabétisation communautaire. Partant de ce concept à la lumière d'une réflexion critique, on pourra formuler de nouvelles hypothèses de recherche. Les intervenants pourront définir un schéma d'analyse de leurs expériences.

Samedi 3 novembre se tiendra la plénière du colloque. Outre M. Dugas, le comité organisateur réunit MM Fernand Benoit, du service de l'éducation des adultes à la CECM; M. Martin Forest, de la direction de l'éducation des

adultes, ministère de l'Éducation; Madame Ginette Belcourt, des services de l'éducation des adultes, CSR Provencher (Nicolet); M. Marc Thiffault, directeur du bulletin "Alpha-Liaison" ainsi que des membres du Regroupement des groupes populaires en alphabétisation. Fait notamment partie du comité de programme, M. Guy Beaugrand-Champagne, professeur au département de communications.

Une idée de l'ampleur du problème: selon des statistiques établies d'après des critères, qu'on dit par ailleurs contestables et contestés, il y aurait au Québec entre 100,000 analphabètes purs, c'est-à-dire ne sachant ni lire, ni écrire, ni compter, et entre un demi-million et un million d'analphabètes fonctionnels c'est-à-dire montrant des faiblesses vraiment marquées à un ou à deux des trois niveaux: lecture, écriture et calcul.

Pour renseignements: 282-3647



"Une volonté de concertation". De gauche à droite, M. André Dugas, Madame Nicole Arcand [secrétaire du colloque] et M. Fernand Benoit.

M. Jean-Marc Tousignant nommé ombudsman

L'UQAM a de nouveau un ombudsman. Le Conseil d'administration a en effet désigné M. Jean-Marc Tousignant pour combler le poste laissé vacant par M. Edmond Labelle, en décembre 1981.

M. Jean-Marc Tousignant revient donc à l'UQAM après y avoir passé plusieurs années de sa vie. Il y était au moment de la fondation, en 1969 - il vient du Collège Sainte-Marie - et n'a quitté qu'en 1981. M. Tousignant a occupé, entre autres fonctions, celle de doyen du 1er cycle et de directeur du bureau de recherche institutionnelle.

L'ombudsman, qui relève du Conseil d'administration, est une sorte de médiateur. Il intervient quand les étudiants ou les membres du personnel, après avoir épuisé les recours prévus par les règlements internes ou les conventions collectives, se sentent lésés dans leurs droits.



M. Jean-Marc Tousignant

Après enquête, si l'ombudsman croit la plainte fondée, il fait une recommandation à qui de droit. Il n'a pas de pouvoir de coercition. Il faut voir son rôle dans un esprit de consultation et de conseil.

M. Tousignant estime que ce qu'on l'on recherche de l'ombudsman, "c'est une certaine connaissance de l'institution, de ses règlements; une objectivité qui le place en situation d'impartialité et de respect vis-à-vis chacun; une capacité d'intervention opportune et judicieuse; enfin une confidentialité absolue".

L'ombudsman est libre à l'égard de toutes les instances, rappelle M. Tousignant.

Le bureau de l'ombudsman est au pavillon Phillips, au 7e étage. Pour ne pas risquer d'attendre plus qu'à son tour, vaut mieux prendre un rendez-vous avec sa secrétaire, Mme Marthe Béliveau, local 7630, téléphone: 282-3151.

Conseil d'administration

A sa réunion régulière du 3 octobre, le Conseil d'administration a:

- manifesté son étonnement de la disparition de la mini-phase II des Plans quinquennaux d'investissement 1982-87 et 1983-88, tels qu'adoptés. A demandé au ministère de l'Éducation qu'il autorise un campus de l'ordre de 160,000 mètres carrés nets à l'UQAM.

- Et, en conséquence, a invité le MEQ à donner son approbation à la mise en marche de certains travaux de construction d'une deuxième phase, de l'ordre de 50,000 mètres carrés nets.

- autorisé le vice-rectorat à l'administration et aux finances à entreprendre les démarches pour démolir les édifices sis dans le quadrilatère Saint-Denis Sainte-Catherine Sanguinet et la ruele, sous réserve d'un budget spécial du MEQ;
- procédé à l'engagement de M. Jean-Marc Tousignant à titre d'ombudsman;
- nommé des membres du comité exécutif pour l'année universitaire 1984-85;
- approuvé le principe d'un régime de prestations (différées) aux employés;

- nommé M. Jean-Jacques Giguère au poste de directeur intérimaire du module d'arts plastiques, et M. Pierre Normandeau au poste de directeur intérimaire du module de certificat en administration;

- approuvé le nouvelle table des matières du rapport annuel d'un centre ou d'un laboratoire de recherche;

- dénoncé formellement le protocole signé en 1975 d'extension de la maîtrise en chimie de l'UQAM à l'UQTR;

- autorisé l'ouverture de trois certificats de 1er cycle: en télécommunications pour la session d'hiver 1985; en création littéraire pour la session d'automne 1985; en droit social et du travail pour la session d'hiver 1985;

- adopté la répartition des postes supplémentaires de professeurs;

- autorisé le renouvellement de contrats entre l'ACDI et l'UQAM, entre l'UQAM et l'UQTR et entre l'UQAM et l'UQAC;

- amendé l'article 13.02 du règlement général de régie interne (numéro 2);

- procédé à l'engagement de deux professeurs.

Commission des études

A sa réunion régulière du 9 octobre, la commission des études a:

- recommandé à l'Assemblée des gouverneurs l'octroi de 589 diplômes de premier cycle et de 22 de deuxième cycle;

- recommandé au conseil d'administration la nomination de M. Georges Anglade comme directeur intérimaire du département de géographie;

- recommandé le renouvellement du mandat de M. Claude Janvier comme directeur du CIRADE;

- nommé quatre membres au comité des services à la collectivité, soit MM. Robert Couillard, Jean-Guy Alary, Jean-Marie Bouchard et Madame Michèle Navet;

- nommé un membre à la sous-commission des ressources, M. Serge Occhiotti;

- partagé en deux listes distinctes les cours du département de physique, l'une des listes comportant des cours qui vont garder le sigle PHY. L'autre liste des cours qui, à compter de septembre 85 auront le sigle STE (sciences techniques);

- changé le sigle de quatre cours de sexologie;

- reçu le bilan 1983-84 des travaux de la sous-commission des études avancées et de la recherche, ainsi que le rapport annuel 1983-84 sur l'état de la recherche ou création subventionnée et commanditée;

- recommandé au conseil d'administration de prolonger les mandats de cinq membres du comité des publications: Madame Fernande Saint-Martin, et MM. Jacques Allard, Jacques Saint-Pierre, Pierre Leroux, Jean-Pierre DesAulniers, ainsi que la nomination de deux nouveaux membres à ce même comité: MM. Brian Mischara et Jean-Claude Brief;

- recommandé au conseil d'administration la reconduction pour 85-86 de la politique des congés de perfectionnement et des congés sabbatiques déjà en vigueur en 84-85;

- transmis au conseil d'administration des recommandations

- concernant la durée et les modes de nomination des membres professeur(e)s du comité de discipline et recommandé la prolongation des mandats de membres en poste actuellement;

- ratifié des résolutions des trois sous-commissions;

- adopté une motion de félicitations à Madame Anne Bergeron, chargée de cours au département de mathématiques et d'informatique pour l'obtention du prix spécial du jury du Festival international du logiciel d'Avignon;

- exprimé à la famille de Madame Judith Mc A'Nulty de même qu'à ses collègues ses condoléances à l'occasion du décès de celle-ci.

L'Uqam hebdo

Éditeur
La direction du service de l'information et des relations publiques

Université du Québec à Montréal
Case Postale 8888, Succursale "A"
Montréal, Qué., H3C 3P8

Section de l'information interne
Directeur: Jean-Pierre Pilon
Rédaction: section de l'information interne

Tél.: 282-6177

La section de l'information interne est responsable de la publication de l'Uqam hebdo dont le contenu n'engage pas la direction de l'Université.

Publicité: Yves Simard, secrétaire Diane Hébert 282-6177

Photographies, Gilles St-Pierre, Roger Bernard, service d'audio-visuel.

Lettres à l'Uqam
Les lettres à l'Uqam doivent avoir au maximum 25 lignes dactylographiées, parvenir au journal le mardi à midi, précédant la date de publication et porter la signature de leur auteur.

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0714-6973

La reproduction des articles, avec mention obligatoire, est autorisée sans préavis.

Le certificat de 1er cycle en analyse chimique

En termes très larges, séparer et analyser des constituants de matières chimiques, voilà ce qu'on fait au certificat de 1er cycle en analyse chimique, ouvert depuis septembre et qui déjà accueille 46 étudiant(e)s.

Tourné vers la pratique, le certificat offre un programme de

ques de l'analyse chimique, de façon à lui permettre d'acquérir l'information sur les méthodes d'analyse ainsi que les techniques employées dans divers domaines d'application." Le programme implique l'acquisition des notions de théorie et de pratique dans des domaines d'applications scientifiques étroitement liés à l'analyse chimique: électronique, micro-

oublier la gestion des déchets toxiques. En santé et sécurité au travail, qu'on pense aux usines chimiques (vapeurs, produits toxiques), aux hôpitaux, aux laboratoires privés et institutionnels.

Par sa structure souple de cours au choix, le programme de certifi-

cat donne à l'étudiant(e) une grande latitude selon l'orientation recherchée, sans pour autant être déjà chimiste ni vouloir le devenir. C'est ainsi que des gens de formation universitaire mais à l'oeuvre dans d'autres domaines que la chimie tels que biologistes, hydrogéologues, environnemen-

talistes, écologistes, ingénieurs et industriels peuvent, par ce certificat, compléter un bagage de connaissances à la fois pratiques et théoriques.

Un professeur de chimie analytique, M. Pierre Schmit contribue notamment à dispenser le programme.



Quelques vérifications au chromatographe en phases liquides, appareil servant à identifier et à séparer certaines substances. De gauche à droite, MM. Jean-Pierre Saint-Denis, professionnel de recherche, Robert Mélanson, directeur du module de chimie et biochimie, et Guy Demers, technicien de laboratoire.

formation ou de complément de formation. Selon le directeur du module de chimie et biochimie, M. Robert Mélanson, près de 75% de la clientèle est à temps partiel et vient du marché du travail: "Beaucoup de techniciens cherchent à parfaire leurs connaissances, à se recycler. On compte aussi quelques diplômé(e)s de cégeps en analyse de l'eau. L'objectif général, c'est d'assurer à l'étudiant(e) une formation de base ou encore, un perfectionnement dans les différentes techni-

processeurs, informatique, statistique. C'est dire que tant par ses orientations, son contenu, que sa forme, le programme est adapté aux exigences du milieu du travail. La moitié des cours comptent des séances de laboratoire.

Côté secteur industriel, l'analyse chimique concerne le contrôle de la qualité des produits manufacturés, dans l'alimentation par exemple. Côté environnement, il y a, sur le terrain, l'analyse de la qualité de l'air, de l'eau, sans

PROGRAMMES D'ÉTUDES DE DEUXIÈME ET DE TROISIÈME CYCLES ADMISSION HIVER 1985

DES PROGRAMMES D'ÉTUDES NOVATEURS:

L'UQAM offre des programmes d'études de deuxième et de troisième cycles originaux dans les domaines des Arts, de l'Éducation, des Lettres, des Sciences, des Sciences de la gestion et des Sciences humaines. Les programmes de maîtrise sont, soit des programmes avec mémoire de recherche, soit des programmes de type professionnel.

LES CENTRES DE RECHERCHE:

Résolument engagée dans le développement de la recherche et de la création, l'UQAM dispose de centres et de laboratoires de recherche qui offrent un support supplémentaire à la poursuite des travaux des étudiants de deuxième et de troisième cycles.

LES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE:

Les étudiants de deuxième et troisième cycles ont accès à des programmes d'aide financière, au programme de bourses d'études de 2e et de 3e cycles de la Fondation UQAM ainsi qu'à d'autres bourses offertes par des organismes publics ou privés. En outre, des postes d'adjoints de recherche et d'auxiliaires d'enseignement sont disponibles dans les départements.

ADMISSION:

Date limite de présentation des demandes d'admission: **1er novembre 1984**. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur les programmes offerts, les conditions d'admission ou pour obtenir un formulaire de demande d'admission, on s'adresse au:

Service de l'admission, bureau du registraire
400 est rue Ste-Catherine (coin St-Denis) local AR-750
Téléphone: (514) 282-3121



Université du Québec à Montréal

Redécouvrir le moyen âge

A la salle des boiseries, se tient jusqu'au 1er novembre une exposition de manuscrits du Moyen Âge et d'incunables. L'événement est organisé par le service des bibliothèques de l'UQAM en coopération avec les bibliothèques de McGill et la Bibliothèque Nationale du Québec, dans le cadre du IXe colloque de l'Institut d'études médiévales (UdeM) dont le thème est "Les études médiévales au Québec. Etat présent... perspectives d'avenir".

Elle regroupe une quarantaine de documents provenant tous de collections montréalaises, dont une douzaine de manuscrits des XIIIe, XIVe et XVe siècles, certains richement enluminés.

M. Michel Hébert, professeur au département d'histoire, et M. H. Shooner, de l'Institut d'études médiévales, ont conçu la présentation de l'exposition dont le montage a été confié à la galerie de l'UQAM.

EXPOSITION DES LIVRES DES ÉDITIONS PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

DU 6 OCTOBRE AU
3 NOVEMBRE 84

Les collections:

- *Espace et liberté
- *Le fil rouge
- *Les grands textes
- *L'éducateur
- *Le psychologue
- *Nouvelle Cilo
- *Paideia
- *Politique éclatée
- *Psychologie aujourd'hui
- *Que sais-je? et les autres



Mont-Royal

844-2587

Librairie Champigny Inc.
4474, rue St-Denis, Montréal (Qué.) Canada, H2J 2L1

Champigny

Les sciences économiques à l'heure du rayonnement scientifique

Dans le but d'offrir à sa clientèle et à la communauté scientifique en général une infrastructure de recherche de première qualité, le département de sciences économiques est heureux d'annoncer la participation d'économistes de réputation internationale à son programme de conférences. Ces conférences, auxquelles participent les étudiants(es) gradués(es), et les professeurs(es) de l'UQAM et d'autres universités, permettront de voir à l'oeuvre plusieurs grands noms de la science économique contempo-

raïne, tels Harvey Leibenstein (Harvard), Alex Nove (Glasgow), John Taylor (Stanford), etc.

Trois jours spéciaux d'activités sont à l'honneur pour la venue de John Taylor de l'Université Stanford, les 7, 8 et 9 novembre. Le professeur Taylor, une figure dominante dans le domaine de la théorie moderne du chômage et de l'inflation, présentera deux conférences, les 7 et 8 novembre à 15 heures, au Salon courant du Holiday Inn de la Place Dupuis,

sur ses travaux récents. Pour l'occasion, plusieurs économistes d'autres universités ont confirmé leur présence. Nul doute que ces conférences donneront lieu à des échanges animés et permettront au département de consolider une position de plus en plus enviable au Québec.

Les conférences du département de sciences économiques sont co-organisées par les professeurs Louis Phaneuf, Pierre Mohnen et John McCallum.

"Vidéo 84" à la galerie UQAM

L'expérience visuelle et sonore "Vidéo 84" se poursuit à la Galerie UQAM jusqu'au 28 octobre. Organisée dans le cadre des Rencontres vidéo internationales de Montréal, cette exposition insolite regroupe trois artistes européens, Ingo Gunther, Gérald Minkoff et Servaas.

Ingo Gunther, de la République fédérale allemande, propose "Dé-

jà vu", sur vingt téléviseurs en marche simultanément.

Gérald Minkoff, Suisse, présente un jeu de trois éléments: un émetteur, un interférant et un récepteur intitulé: "Vidéo? L'arme absolue - Larmes absolues". La participation du spectateur est ici sollicitée.

Servaas, des Pays Bas, deman-

de: "Are you... afraid of Vidéo?", au moment où passent des actualités filmées. Puis, il pose la question des rapports aliénants entre l'homme et la technologie, dans "PFTT".

La Galerie UQAM, 1400 rue Berri, (salle J-R120 du pavillon Judith-Jasmin), ouvre ses portes de midi à 18 heures, du mercredi au dimanche. L'entrée est libre.

Thérèse Bouffard à la commission des études

Événement quasi historique: une étudiante, élue par ses pairs, siègera à la commission des études. Mme Thérèse Bouffard, qui est inscrite au doctorat en psychologie, y représentera les étudiants(es) des 2e et 3e cycles. Elle siègera également à titre de déléguée des étudiants(es) des trois cycles d'études en sciences humaines.

Cinq autres étudiants(es) (du 1er cycle) seront désignés(es) au scrutin secret lors des inscriptions de novembre. Au total, six étudiants(es) siègeront, à compter de janvier, à la commission des études. Et, à l'instar des professeurs, membres de la CE, les étudiants(es) représenteront chacun des six secteurs d'enseignement et de recherche de l'UQAM: arts, formation des maîtres, lettres, sciences, sciences de la gestion et sciences humaines.

Les tâches qui attendent Mme Bouffard ne sont pas minces. Qu'est-ce qui l'a motivée à solliciter de telles fonctions?

Elle s'en est expliquée, dit-elle, dans un texte largement diffusé à la collectivité au moment des élections. Elle rappelle son expérience au conseil de module, alors qu'elle était étudiante au bacc. Elle note sa participation aux comités de programmes de maîtrise et du doctorat en psycho. Mme Bouffard, par ailleurs, a toujours été mêlée à la vie de son quartier. Par exemple, elle a co-fondé l'école expérimentale (alternative) Albatros. "C'est normal. J'ai quatre enfants, âgés de 15 mois à 11 ans".

Mme Bouffard conçoit la commission des études comme une table de concertation. Où chacun, dans le



Madame Thérèse Bouffard

respect de l'autre, fait valoir son point de vue. Elle tentera, souligne-t-elle, d'obtenir, le plus possible pour les étudiants des 2e et 3e cycles, et pour ceux des sciences humaines, qui forment l'essentiel de ses commettants.

Reste qu'elle va à la commission des études avec un peu d'appréhension. Elle n'en connaît ni les us et coutumes, ni les règles très strictes de procédure. Et, note-t-elle, elle n'a pas la chance d'être conseillée et encouragée par d'autres étudiants(es) qui auraient vécu l'expérience avant elle.

Aux élections, Mme Bouffard a reçu 143 voix, sur 549. Avaient droit de vote 2,062 étudiants des 2e et 3e cycles. Le taux de participation s'élève donc à 26,6%.

Visitez LE SALON DE LA PME 84

le salon de la réussite en affaires



M. Claude Castonguay président du Salon de la PME

Après 3 ans de succès grandissant, le Salon de la PME prend une expansion sans précédent au Palais des congrès et devient le plus important salon en son genre.

Les gestionnaires d'entreprises et les preneurs de décisions pourront, sous le même toit, parfaire leurs connaissances dans le domaine des affaires en visitant plus de 125 kiosques, en assistant à des dizaines de séminaires, présentations, ateliers, cours académiques et pratiques sur les techniques de pointe du monde des affaires.

Profitez des services professionnels et consultations gratuites dans tous les domaines: aviseurs légaux, avocats, comptables, conseillers en communication, conseillers en gestion, conseillers financiers en marchés internationaux, énergie, gestion,

Les 26, 27 et 28 octobre au Palais des congrès de Montréal.

institutions financières, investissements commerciaux et immobiliers, marketing, ministères provinciaux et fédéraux, notaires, publicité, relations publiques, subventions, statistiques, services d'inscription aux Mercuriades de la Chambre de commerce, etc....

Plusieurs fournisseurs seront sur place pour vous conseiller dans l'achat de produits tels: informatique et bureautique, transport, franchisage, équipement, télécommunications, assurance.

Un salon Professionnel, Motivant et Exceptionnel pour tous les gens d'affaires du monde des affaires.



SALON DE LA PME le salon de la réussite en affaires

LE SALON OFFICIEL DES MERCURIADES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU QUÉBEC.

Cette année le Salon accueille la Semaine de la P.M.E. organisée par la Banque fédérale de développement et de la Chambre de commerce du Canada.

Celle qui se prend en douceur

